

COMPTE-RENDU DE	
Conseil de quartier du PLM	
ORGANISATEUR	LIEU
Ville de Villiers le Bel	Maison de quartier Camille Claudel
<p>☛ Monsieur AGONHOUMEY présente les élus et la Directrice Générale Adjointe chargée du secteur, Madame SINGLE, joignable au 01 34 29 29 50 ou 29 35. Il évoque également la nouvelle démarche engagée par secteur par le biais des adjoints de quartier.</p> <p>☛ Il est à noter que le présent conseil de quartier a mobilisé 27 habitants contre 15 pour le précédent.</p> <p>☛ La nouvelle charte des conseils de quartier, présentant les objectifs, la constitution et le fonctionnement des conseils, est présentée.</p> <p>☛ Le comité de pilotage, dont le rôle est de préparer et d'animer les réunions du conseil de quartier, est composé de 6 personnes, réparties en 2 collèges : 1 collège d'élus et 1 collège de représentants du quartier. L'objet de la présente réunion est de procéder aux élections des membres du deuxième collège, dont les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame MARREAU : Habitante : 01 34 19 19 88 - Madame LEGRAND : Habitante : 01 39 94 06 95 - Madame POINSOT : Habitante : 01 34 19 61 42 - Mr EL BOUCHIKHI : Habitant : 06 82 25 83 17 - Mr JOUVENEL : Habitant : 01 34 19 99 84 - Mr LEMOINE : Habitant (pouvoir pour voter) <p>Pour information, les membres qui composent le 1^{er} collège d'élus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur ROBEIRI - Monsieur AGONHOUMEY - Madame DOGIMONT <p>☛ Différents points sont soulevés par les habitants présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'initiative des habitants dans les conseils de quartier n'est pas assez prise en compte. - L'amélioration de la vie du quartier est conditionnée par la réouverture du magasin Aldi. - Des voitures sont laissées à l'abandon au niveau de la Place Rude. - Des constats ont été réalisés à l'occasion de la semaine du Développement Durable mais des détritrus sont encore présents... - Il est nécessaire de mettre en place un groupe de travail sur la sécurité et la Police Municipale. <p>☛ La tenue des conseils de quartier doit avoir lieu en alternance le samedi matin et un soir de la semaine.</p> <p>☛ La démarche du questionnaire concernant le projet d'Atelier Santé Ville est présentée par Madame MACEIRA. Les habitants présents semblent satisfaits de la démarche engagée.</p> <p>☛ Monsieur MAQUIN évoque le projet de la déviation de la RD 370, qui démarrera au printemps 2009 après les travaux préliminaires. Il présente les travaux menés par le Conseil Général dans ce cadre.</p> <p>Différentes questions sont posées par les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette déviation va t-elle être prolongée ? 	

Réponse : Oui car il s'agit de la demande des élus de Villiers le bel et d'Ecouen.

- Quelle est la destination future du chemin de Saint Denis ?

Réponse : L'objectif est de poursuivre une circulation douce.

- Le dossier relatif au barbecue peut-il être envisagé de nouveau si les habitants le souhaitent ?

Réponse : Oui, s'il est partagé par la majorité des habitants.

☛ Monsieur BONNARD présente le projet de la bibliothèque provisoire, dont les locaux de 350 m2 seront ouverts au public en septembre 2008. Il est proposé de l'appeler « Bibliothèque Aimé CESAIRE ».

Le coût total de la bibliothèque provisoire s'élève à 1,5 millions d'euros financés par l'Etat à hauteur de 13 000 euros, le Conseil Général à hauteur de 76 000 euros et le Conseil Régional à hauteur de 600 000 euros.

Le coût du fonds documentaire est de 540 000 euros financés par le Conseil Général à hauteur de 50 000 euros, le Ministère de la Culture à hauteur de 30 000 euros et la Fondation Aéroports de Paris à hauteur de 50 000 euros.

A terme, une médiathèque de 1 500 m2 verra le jour pour le secteur du PLM/DLM/Village/Val Roger.

Différentes questions sont posées par les habitants :

- Peut-on donner des livres ?

Réponse : Le mieux est de contacter Madame VALLÉE afin de vérifier la pertinence du don.

- Peut-on proposer des heures de bénévolat ?

Réponse : Monsieur BONNARD se renseigne et apportera une réponse.

☛ Questions diverses :

- Où en sont les travaux de l'église ?

Réponse : Monsieur BONNARD présente les travaux de consolidation de l'église, dont la réception est prévue le 11 juillet 2008. Une autre tranche de travaux permettra une réfection du sol et du chauffage.

A terme, le clos et le couvert ainsi que les aménagements extérieurs seront envisagés.

- Comment remédier au problème du commutateur téléphonique de la copropriété Blérior ?

En effet, Monsieur JOUVENEL évoque le vote lors de la dernière Assemblée Générale des négociations avec l'opérateur Free pour la fibre optique. Toutefois, le problème réside dans le commutateur téléphonique qui dessert plusieurs copropriétés ainsi que les logements de Icade, qui a été contacté par Free.

Il interroge donc sur le fonctionnement de la fibre optique sur le quartier.

Réponse : Monsieur MAQUIN informe que ce problème est d'ordre privé même s'il concerne tous les habitants du quartier. Il conseille d'initier une réunion technique avec les services de la Ville compétents afin de définir une stratégie, sachant qu'il s'agit d'un dossier complexe.

- Peut-on interdire les publicités dans les boîtes aux lettres, qui ont un impact sur l'environnement ?

Réponse : Non, ce n'est pas possible mais Monsieur BONNARD va se renseigner sur la limite autorisée.

La marge de manoeuvre est faible pour les panneaux publicitaires et encore plus pour la publicité dans les boîtes aux lettres...

- Peut-on imaginer un autocollant standard interdisant ce type de publicité ?

Réponse : La Ville se renseigne à ce sujet.

- Pourquoi le magazine « Villiers le Bel Info » n'est pas diffusé dans toutes les résidences ?

Réponse : Le problème de l'interphone se pose.

- Comment remédier au bruit engendré de 13h00 à 23h00 par des bandes en moto et en scooter qui partent dès qu'une voiture de Police arrive ?

La Ville a-t-elle embauché des policiers municipaux ?

Réponse : Le commissariat est le fruit d'un travail collégial entre élus et habitants dans ce cadre. Il convient de continuer à se mobiliser.

- Il est évoqué le problème des enfants âgés de 12 à 13 ans qui détériorent les biens publics : les arrêts de bus sont toujours cassés. Il faut aller voir les familles concernées...La Ville doit faire son travail dans le quartier...

Réponse : Monsieur AGONHOUMEY se dit disponible à tout moment pour en discuter. Monsieur ROBEIRI présente le Club de Prévention qui vient de s'installer et évoque également les initiatives autour de l'emploi.

- Comment éviter l'accès au trottoir pour les véhicules ?

Réponse : Il faut poser des « bornes » afin d'éviter la circulation.

- Il est pointé l'absence de représentant de Icade car des problèmes relatifs aux vides ordures se posent en terme de bruit et de

consommation d'eau.

Réponse : L'association des locataires du PLM se présente et indique ses permanences.

- L'absence de bus pour le train de 5h02 est soulevée. Le premier bus le dimanche est à 7h00.

Réponse : Monsieur BONNARD invite les habitants à la mobilisation afin de rencontrer la RATP. Un groupe de travail est à organiser car il s'agit d'une compétence de Val de France.

- Suite à la fermeture de Aldi, les personnes se rendent à Simply Market avec le constat de prix plus importants.

Réponse : Un point est réalisé sur le dossier et une réouverture d'une enseigne a été sollicitée pour septembre par Monsieur VAILLANT.

- Comment peut-on gérer au mieux l'entretien du centre commercial ?

Réponse : Une rétrocession est à envisager dans le cadre d'un travail plus large avec Icade.

- Une présentation de l'évolution du foncier est sollicitée et a déjà été demandée au dernier conseil.

Réponse : Ce point est à inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

- Qui est responsable de l'élagage ?

Réponse : C'est la Ville pour la première rangée et Icade pour la deuxième.

- Des constats d'occupation sauvage de parcelles près du château d'eau sont faits.

Réponse : Le problème demeure car il s'agit du domaine privé. A terme, il conviendra de réfléchir à un projet d'utilité publique avec expropriation.

- Un point est réalisé sur la déchetterie, dont l'ouverture est prévue le 15 juillet 2008.

Elle est achevée depuis mars mais il reste à désigner l'exploitant le 9 juin 2008.

Une autre déchetterie sera ouverte en septembre à côté de la REP. La collecte des encombrants reste fixée au même rythme.

♣ Le prochain conseil de quartier aura lieu le 3 octobre 2008 à 20h30 et le prochain comité de pilotage se réunira le 17 septembre 2008 à 20h30.

Suites à donner